



COMMUNE DE LA TESTE DE BUCH

DECISION n° 2022-434

I-I-15 Délibérations, décisions

OBJET : CONTRAT ARCACHON EXPANSION

**DGA Service à la
population
Direction de la Vie
Culturelle**

Réf : SJ/ ERB 249705

DGS :

DGA :

CAB :

CS :

Le Maire de LA TESTE DE BUCH

VU l'article L 2122-22 du code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du 16 juillet 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie des compétences définies à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales portant délégation d'attribution du conseil municipal au Maire de La Teste de Buch,

Considérant que la Ville de La Teste de Buch et la Ville d'Arcachon, dans le cadre de l'édition 2022 du festival CADENCES, ont décidé de collaborer pour décentraliser un spectacle de danse sur la commune de La Teste de Buch le jeudi 22 septembre 2022,

DECIDE

Article 1 :

De signer le contrat avec ARCACHON EXPANSION – Esplanade Georges Pompidou à Arcachon (33120) - afin de donner, dans les conditions définies par celui-ci un spectacle intitulé « BODY CONCERT » le jeudi 22 septembre 2022 à 21h00 au Théâtre Cravey.

Article 2 :

La Ville de La Teste de Buch s'engage à payer à ARCACHON EXPANSION la somme de 4000 € TTC pour la prestation par mandat administratif sous 30 jours après la représentation et à réception d'une facture.

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge un catering.

La Ville de La Teste de Buch prendra en charge les droits d'auteur.

Article 3 :

Monsieur le Directeur Général des Services, Madame la Trésorière Principale d'Arcachon sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de la notification et de l'exécution du marché.

Une ampliation de la présente décision sera transmise à la Sous-Préfecture d'Arcachon pour contrôle de légalité. Elle sera ensuite transcrite au registre des délibérations du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Fait à LA TESTE DE BUCH, à l'Hôtel de Ville, le 29/08/2022

Patrick DAVET

**Maire de LA TESTE DE BUCH
Conseiller départemental de la Gironde**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

033-213305295-20220829-DEC2022_434-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/09/2022

Affichage : 14/09/2022

Le Maire de La Teste de Buch Patrick DAVET

